



Conseil d'administration

342^e session, Genève, juin 2021

Section institutionnelle

INS

Date: 16 juin 2021

Original: anglais

Dixième question à l'ordre du jour

Composition, ordre du jour et programme des organes permanents et des réunions

► Partie I. Composition et ordre du jour des organes permanents et des réunions

Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations

Renouvellement de mandats

1. *Le bureau du Conseil d'administration recommande au Conseil d'administration de renouveler pour une durée de trois ans le mandat des membres suivants de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations (CEACR). Un aperçu de la carrière des sept membres figure dans l'annexe au présent document.*

- M. Ago (Japon)
- M^{me} Athanassiou (Grèce)
- M. Filali Meknassi (Maroc)
- M. Pougoué (Cameroun)
- M^{me} Sankaran (Inde)
- M^{me} Thomas-Felix (Trinité-et-Tobago)
- M. Waas (Allemagne)

Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts sur l'application des Recommandations concernant le personnel enseignant

Nouvelle nomination

2. *En vue de pourvoir un siège vacant, le bureau du Conseil d'administration recommande au Conseil d'administration de nommer en qualité de membre du comité conjoint, pour une période allant jusqu'au 31 décembre 2024:*

- M^{me} Xiaodong Zeng (Chine)

Professeure à la Faculté de pédagogie de l'Université normale de Beijing, Madame Xiaodong Zeng oriente tout particulièrement ses recherches sur les aspects économiques de l'éducation et de la prise en charge des jeunes enfants ainsi que sur les politiques pédagogiques. M^{me} Zeng a travaillé sur de nombreux projets éducatifs liés à la planification de l'éducation dans les régions pauvres et au développement de la petite enfance. Elle est coauteur (avec Edward Vickers) d'un ouvrage intitulé «Education and Society in Post-Mao China» (2017). Elle s'emploie actuellement à analyser l'évolution des institutions et la prise en charge des enfants d'âge préscolaire en Chine depuis 1949. M^{me} Zeng est titulaire d'une licence de physique et d'un doctorat en économie de l'éducation.

Réunion d'experts chargée de la validation tripartite des directives techniques sur les principes généraux relatifs à l'inspection du travail (sous forme virtuelle, 13-16 décembre 2021)

3. À sa 341^e session (mars 2021), le Conseil d'administration a approuvé la tenue, du 13 au 16 décembre 2021, d'une réunion virtuelle d'experts chargée de la validation tripartite des directives techniques sur les principes généraux relatifs à l'inspection du travail. Ces directives visent à permettre le retrait de la recommandation (n° 20) sur l'inspection du travail, 1923, à la 110^e session de la Conférence internationale du Travail (2022), conformément à la recommandation du Groupe de travail tripartite du mécanisme d'examen des normes et à la décision du Conseil d'administration à sa 334^e session (GB.334/LILS/3 et GB.334/INS/2/1).
4. Comme indiqué dans le document soumis à la 341^e session ¹, il est proposé que la réunion se compose comme suit: huit experts désignés après consultation des gouvernements, huit experts désignés après consultation du groupe des employeurs et huit experts désignés après consultation du groupe des travailleurs du Conseil d'administration.
5. Le Directeur général a l'intention d'inviter l'Association internationale de l'inspection du travail à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateur.
6. L'ordre du jour proposé pour la réunion est l'examen et l'adoption des directives techniques sur les principes généraux relatifs à l'inspection du travail.
7. *Le bureau du Conseil d'administration recommande au Conseil d'administration d'approuver la composition et l'ordre du jour de la réunion, et d'autoriser le Directeur général à inviter l'Association internationale de l'inspection du travail à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateur.*

¹ GB.341/INS/16(Rev.1), paragr. 24.

► Partie II. Programme des réunions officielles de l'OIT pour 2021 et 2022 (sous réserve d'un réexamen périodique en fonction de l'évolution de la pandémie de COVID-19)

Date	Titre de la réunion	Lieu
2021		
25 juin	342 ^e session du Conseil d'administration	Forme virtuelle
28 juin	Réunion du Groupe de travail tripartite chargé de la question de la pleine participation, démocratique et sur un pied d'égalité, à la gouvernance tripartite de l'OIT (dates des futures réunions à déterminer)	À confirmer
30 août-3 septembre	Réunion technique sur l'avenir du travail décent et durable dans les services de transport urbain (initialement prévue du 21 au 25 septembre 2020)	À confirmer
13-17 septembre	Sixième réunion du Groupe de travail tripartite du mécanisme d'examen des normes	À confirmer
4-8 octobre	Session du Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts sur l'application des Recommandations concernant le personnel enseignant (CEART), accueillie par l'UNESCO	Forme virtuelle
4-8 octobre	Réunion d'experts chargée d'examiner et d'adopter un recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans les industries du textile, des vêtements, du cuir et de la chaussure	À confirmer
Octobre (à confirmer)	Comité de la liberté syndicale (343 ^e session du Conseil d'administration)	À confirmer
1 ^{er} -13 novembre (à confirmer) Fin de la session prévue le samedi si tenue sous forme virtuelle	343 ^e session du Conseil d'administration	À confirmer
17-19 novembre	Colloque des travailleurs	À confirmer
22-26 novembre	Réunion technique sur l'avenir du travail dans l'aquaculture dans le cadre de l'économie rurale (initialement prévue du 23 au 27 novembre 2020)	À confirmer
Novembre (à confirmer)	Réunion du Groupe de travail tripartite chargé d'examiner les options à envisager pour garantir des conditions de travail décentes dans les chaînes d'approvisionnement mondiales	À confirmer
24 novembre-11 décembre	Réunion de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations	À confirmer
30 novembre	Réunion du Comité tripartite chargé d'étudier les améliorations à apporter à la méthodologie adoptée pour l'indicateur 8.8.2 des ODD concernant les droits des travailleurs	Forme virtuelle

Date	Titre de la réunion	Lieu
25 novembre- 11 décembre	Reprise de la 109 ^e session de la Conférence internationale du Travail	Forme virtuelle
13-16 décembre	Réunion d'experts chargée de la validation tripartite des directives techniques sur les principes généraux relatifs à l'inspection du travail	Forme virtuelle
2022		
Troisième semaine de janvier (à confirmer)	Forum interactif avec les candidats au poste de Directeur général du BIT	Forme virtuelle
Février (dates à confirmer)	Réunion d'experts chargée de réviser le Recueil de directives pratiques du BIT sur la sécurité et la santé dans la construction (1992)	Genève
Premier trimestre (dates à confirmer)	Réunion technique sur les conséquences de la numérisation dans le secteur financier (initialement prévue du 22 au 26 février 2021)	Genève
Premier trimestre (dates à confirmer)	Réunion d'experts chargée de la validation tripartite des directives techniques sur les risques biologiques (à confirmer)	Genève
10-12 mars	Comité de la liberté syndicale (344 ^e session du Conseil d'administration)	Genève
14-25 mars	344 ^e session du Conseil d'administration	Genève
14-15 mars	Audiences officielles pour les candidats au poste de Directeur général du BIT	Genève
25 mars	Élection du Directeur général du BIT	Genève
Deuxième trimestre (à confirmer)	Réunion tripartite d'experts sur le travail décent dans l'économie des plateformes numériques	À confirmer
25-29 avril	Quatrième réunion de la Commission tripartite spéciale créée en application de la convention du travail maritime, 2006, telle qu'amendée (MLC, 2006) – Partie II	Genève
Mai (à confirmer) ²	V ^e Conférence mondiale sur le travail des enfants	Durban
6-17 juin (à confirmer)	110 ^e session de la Conférence internationale du Travail	Genève
18 juin (à confirmer)	345 ^e session du Conseil d'administration	Genève
31 octobre- 10 novembre	346 ^e session du Conseil d'administration	Genève
Dernière semaine de novembre ou première semaine de décembre (dates exactes à confirmer à la 343 ^e session)	17 ^e Réunion régionale de l'Asie et du Pacifique (initialement prévue en 2021)	Singapour

² Dates devant être confirmées par le pays hôte.

Date	Titre de la réunion	Lieu
du Conseil d'administration)		
23 novembre-10 décembre	Réunion de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations	Genève
Réunions dont les dates restent encore à déterminer		
Deuxième trimestre (dates à confirmer)	Réunion technique sur le COVID-19 et le relèvement durable du secteur du tourisme	Genève
Reportée de 2021 à des dates ultérieures (à confirmer)	11 ^e Réunion régionale européenne (se tiendra après la Réunion régionale de l'Asie et du Pacifique)	À confirmer
Reportée de 2021 à 2023 (dates à confirmer)	Réunion d'experts chargée d'élaborer des directives conjointes OIT/OMI relatives aux examens médicaux des pêcheurs (initialement prévue au troisième trimestre de 2021)	Genève
Dates à confirmer	Réunion technique sur la protection des lanceurs d'alerte dans la fonction publique	Genève

8. *Le bureau du Conseil d'administration approuve le programme provisoire des réunions pour la suite de 2021 et pour 2022, sous réserve d'un réexamen périodique en fonction de l'évolution de la pandémie de COVID-19.*

► **Projet de décision**

9. **Sur recommandation de son bureau, le Conseil d'administration décide:**
- a) **d'approuver le renouvellement du mandat de sept membres de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations (CEACR);**
 - b) **d'approuver la nomination de M^{me} Xiaodong Zeng en qualité de membre du Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts sur l'application des Recommandations concernant le personnel enseignant (CEART);**
 - c) **d'approuver la composition et l'ordre du jour de la Réunion d'experts chargée de la validation tripartite des directives techniques sur les principes généraux relatifs à l'inspection du travail, et d'autoriser le Directeur général à inviter l'Association internationale de l'inspection du travail à se faire représenter à la réunion à titre d'observateur;**
 - d) **de prendre note du programme des réunions tel qu'approuvé par son bureau, sous réserve d'un réexamen périodique en fonction de l'évolution de la pandémie de COVID-19.**

► Annexe

Aperçu de la carrière des sept membres de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations dont il est envisagé de renouveler le mandat

M. Shinichi AGO (Japon)

M. Shinichi Ago est, depuis 2015, membre de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations, où il est plus particulièrement chargé de la convention (n° 105) sur l'abolition du travail forcé, 1957, et de l'examen des mesures prises par les États Membres pour soumettre aux autorités compétentes les instruments adoptés par la Conférence (article 19, paragraphes 5, 6 et 7 de la Constitution de l'OIT). La commission apprécie beaucoup la qualité de son travail.

M. Ago est professeur de droit à l'Université de Ritsumeikan à Kyoto et directeur du Musée de Kyoto pour la paix mondiale. Ancien doyen et vice-président de la faculté de droit à l'Université de Kyushu, M. Ago est membre de la Société asiatique de droit international, de l'Association de droit international et de la Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale. Il est président du tribunal administratif de la Banque asiatique de développement.

M^{me} Lia ATHANASSIOU (Grèce)

M^{me} Lia Athanassiou est, depuis 2015, membre de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations, où elle s'est notamment occupée des conventions relatives aux pêcheurs et aux gens de mer, dont la MLC, 2006. Ses connaissances spécialisées en droit commercial et en droit maritime sont très appréciées par la commission.

M^{me} Athanassiou est professeure titulaire de droit maritime et commercial à l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes (Faculté de droit), membre élue du Conseil des doyens de la Faculté de droit et directrice du programme de troisième cycle en droit commercial et maritime. Titulaire d'un doctorat de droit décerné par l'Université de Paris I-Sorbonne, elle est avocate en exercice et arbitre spécialisée en droit européen, commercial et maritime. Elle est membre de comités législatifs chargés de diverses questions de droit commercial. M^{me} Athanassiou est l'auteur de nombreuses publications portant sur le droit maritime, le droit de la concurrence, le droit de la propriété industrielle, le droit des sociétés, le droit européen et le droit du transport.

M. Rachid FILALI MEKNASSI (Maroc)

M. Rachid Filali Meknassi est, depuis 2009, membre de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations, où il s'occupe plus particulièrement des conventions relatives à la liberté syndicale, à la négociation collective et aux relations professionnelles. Il s'est beaucoup investi aux côtés du Groupe de travail chargé de l'Enquête générale de 2020 sur certains instruments concernant l'objectif stratégique de l'emploi, et aux côtés du Groupe de travail en charge de l'Addendum de 2021 à cette enquête générale. La commission apprécie grandement la qualité de son travail.

Docteur en droit et ancien professeur à l'Université Mohammed V de Rabat, M. Filali Meknassi est membre du Conseil supérieur de l'enseignement, de la formation et de la recherche scientifique, consultant auprès d'organismes publics nationaux et internationaux et membre de plusieurs comités et instituts scientifiques. M. Filali Meknassi a fondé et dirigé un certain nombre d'ONG nationales et a assumé la responsabilité de nombreux projets de coopération pour le développement, dont le projet de développement durable de l'OIT dans le cadre du Pacte mondial (2005-2008). Depuis 2000, il collabore aux activités de formation menées par le Centre international de formation de l'OIT, Turin.

M. Paul-Gérard POUGOUÉ (Cameroun)

M. Paul-Gérard Pougoué est, depuis 2009, membre de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations, où il examine en particulier l'application de certaines conventions relatives à l'élimination du travail des enfants, des conventions relatives à la politique sociale, aux dockers et à la sécurité sociale. La commission apprécie énormément la qualité de son travail.

M. Pougoué est professeur agrégé de droit et professeur émérite de l'Université de Yaoundé. Il est professeur invité ou associé dans plusieurs universités ainsi qu'à l'Académie du droit international de La Haye, et a présidé le jury du Concours d'agrégation du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES), section droit privé et sciences criminelles. Ancien membre (1993-2001) du Conseil scientifique de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), ancien membre (2002-2012) du Conseil de l'Ordre international des palmes académiques du CAMES, membre de la Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale, de la Fondation internationale pour l'enseignement du droit des affaires, de l'Association Henri Capitant et de la Société de législation comparée, M. Pougoué préside l'Association pour la promotion des droits de l'homme en Afrique centrale (APDHAC), le Conseil scientifique du Centre régional africain d'administration du travail (CRADAT) et le Conseil scientifique de l'Université catholique d'Afrique centrale (UCAC).

M^{me} Kamala SANKARAN (Inde)

M^{me} Kamala Sankaran est, depuis 2018, membre de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations, où elle a particulièrement pour mission d'examiner l'application de la convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999, des conventions relatives aux dockers, à la sécurité de l'emploi, à la politique et à la promotion de l'emploi, ainsi qu'à l'orientation et à la formation professionnelles. Elle s'est beaucoup investie aux côtés du Groupe de travail chargé de l'Enquête générale de 2020 sur certains instruments concernant l'objectif stratégique de l'emploi, et aux côtés du Groupe de travail en charge de l'Addendum de 2021 à cette enquête générale. La commission apprécie grandement la qualité de ses travaux.

M^{me} Sankaran est professeure à la Faculté de droit de l'Université de Delhi et ancienne vice-chancelière de l'Université nationale de droit du Tamil Nadu, à Tiruchirappalli (2016-2019); ancienne doyenne du Département des affaires juridiques à l'Université de Delhi; membre du groupe de travail chargé de réexaminer la législation du travail au sein de la Commission nationale des entreprises du secteur non organisé et informel du gouvernement de l'Inde; membre du Conseil consultatif international de l'International Journal of Comparative Labour Law and Industrial Relations; et membre du conseil de rédaction du Human Rights Hubs Journal de l'Université d'Oxford. Elle est titulaire d'une bourse de recherche au Stellenbosh Institute of Advanced Study (Afrique

du Sud), chercheuse invitée pour l'Asie du Sud à la School of Interdisciplinary Area Studies de l'Université d'Oxford, et titulaire d'une bourse de recherche postdoctorale Fulbright à la faculté de droit de l'Université de Georgetown (Washington, DC).

M^{me} Deborah THOMAS-FELIX (Trinité-et-Tobago)

M^{me} Deborah Thomas-Felix est, depuis 2015, membre de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations, où elle est plus particulièrement chargée d'examiner l'application des conventions relatives aux pêcheurs et aux gens de mer, dont la MLC, 2006, et des conventions relatives à la sécurité et à la santé au travail. La commission apprécie beaucoup la qualité de son travail.

M^{me} Thomas-Felix préside le tribunal du travail de la Trinité-et-Tobago et officie en qualité de juge au tribunal administratif du Fonds monétaire international. Ancienne présidente et ancienne deuxième vice-présidente du Tribunal d'appel des Nations Unies, ancienne présidente de la Commission des opérations de bourse de la Trinité-et-Tobago et ancienne présidente du Caribbean Group of Securities Regulators, ancienne première magistrate adjointe auprès des tribunaux de la Trinité-et-Tobago, et ancienne présidente du Tribunal des affaires familiales de Saint-Vincent-et-les Grenadines, M^{me} Thomas-Felix est titulaire d'une bourse de recherche Hubert Humphrey/Fulbright et chargée de recherche à l'Université de Georgetown ainsi qu'à l'Institut d'éducation judiciaire du Commonwealth.

M. Bernd WAAS (Allemagne)

M. Bernd Waas est, depuis 2015, membre de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations, où il examine en particulier l'application des conventions relatives à la sécurité de l'emploi, à la politique et à la promotion de l'emploi, ainsi qu'à l'orientation et à la formation professionnelles, de plusieurs conventions relatives à l'égalité de chances et de traitement et des conventions relatives au salaire et au temps de travail. Il s'est beaucoup investi aux côtés du Groupe de travail chargé de l'Enquête générale de 2020 sur certains instruments concernant l'objectif stratégique de l'emploi, et aux côtés du Groupe de travail en charge de l'Addendum de 2021 à cette enquête générale. La commission apprécie grandement la qualité de son travail.

M. Waas est professeur de droit du travail et de droit civil à l'Université de Francfort, coordonnateur et membre du Réseau européen du droit du travail, ainsi que coordonnateur du Centre européen d'expertise (CEE) dans les domaines du droit du travail, de l'emploi et des politiques du marché du travail. M. Waas est président de la Société allemande pour le droit du travail et de la sécurité sociale, membre du Comité exécutif de la Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale (SIDTSS), et membre du Comité consultatif du Réseau de recherche sur le droit du travail (LLRN).